



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Finalités et enjeux de la formation économique des agriculteurs

Monsieur Jean-Pierre Mahé

Citer ce document / Cite this document :

Mahé Jean-Pierre. Finalités et enjeux de la formation économique des agriculteurs. In: Économie rurale. N°136, 1980. pp. 9-16;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1980.2694>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1980_num_136_1_2694

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Résumé

La formation économique des agriculteurs ne peut se limiter à la seule formation de l'agent économique. L'agriculteur est aussi l'acteur d'une profession et le citoyen d'une collectivité. Dans cette perspective, la formation doit viser à renforcer la capacité d'autonomie de l'agriculteur et le mettre en situation d'acteur responsable de son destin individuel et collectif.

Un tel objectif ne peut qu'accentuer les enjeux inhérents à tout acte de formation économique. Parmi ces enjeux, il convient de mettre en avant ceux qui tiennent aux liaisons entre l'économie et le politique et ceux qui peuvent découler des exigences de la politique agricole.

Ces enjeux ne peuvent être masqués : la formation économique se situe dans une réalité sociale. Encore faut-il ne pas perdre de vue que la finalité de la formation est d'être d'abord au service des personnes à qui elle s'adresse.

Abstract

Economic education of farmers cannot be analysed only as education of economic agents. Farmers are also actors in a profession and citizens of a community.

In that perspective, education must strive to strengthen the capability of the farmer to become autonomous, and allow him to become a responsible actor in his personal and social prospects. Such objectives are bound to emphasize what is at stake in any economic education program, among these stakes the stress will be placed on those related to links between economics and politics and also on those derived from the necessities of agricultural policy.

These stakes cannot be avoided : Economic education is part of the social reality. Therefore it must not be forgotten that the finality of education is to serve the individuals concerned.

FINALITES ET ENJEUX DE LA FORMATION ECONOMIQUE DES AGRICULTEURS

Jean MAHE
INPAR *

La formation économique des agriculteurs ne peut se limiter à la seule formation de l'agent économique. L'agriculteur est aussi l'acteur d'une profession et le citoyen d'une collectivité.

Dans cette perspective, la formation doit viser à renforcer la capacité d'autonomie de l'agriculteur et le mettre en situation d'acteur responsable de son destin individuel et collectif.

Un tel objectif ne peut qu'accentuer les enjeux inhérents à tout acte de formation économique. Parmi ces enjeux, il convient de mettre en avant ceux qui tiennent aux liaisons entre l'économique et le politique et ceux qui peuvent découler des exigences de la politique agricole.

Ces enjeux ne peuvent être masqués : la formation économique se situe dans une réalité sociale. Encore faut-il ne pas perdre de vue que la finalité de la formation est d'être d'abord au service des personnes à qui elle s'adresse.

ECONOMIC EDUCATION OF FARMERS

Economic education of farmers cannot be analysed only as education of economic agents. Farmers are also actors in a profession and citizens of a community.

In that perspective, education must strive to strengthen the capability of the farmer to become autonomous, and allow him to become a responsible actor in his personal and social prospects.

Such objectives are bound to emphasize what is at stake in any economic education program, among these stakes the stress will be placed on those related to links between economics and politics and also on those derived from the necessities of agricultural policy.

These stakes cannot be avoided : Economic education is part of the social reality. Therefore it must not be forgotten that the finality of education is to serve the individuals concerned.

L'identification, la nature et l'importance des enjeux (1) que soulève la formation économique des agriculteurs, dépendent, pour une large part, de la finalité assignée à cette formation et du contexte institutionnel, professionnel, social, dans laquelle elle se réalise.

Plus précisément, leur formulation et leur analyse n'ont de sens que si, au préalable, sont clairement explicités les termes du débat de fond : que visons-nous au travers de la formation économique ?

Nous faisons en effet l'hypothèse que tout projet éducatif comporte une cohérence interne, dont la clé est d'abord à rechercher au niveau des finalités. C'est la raison pour laquelle nous commencerons par développer, dans la première partie, une conception normative de la formation qui se situe par rapport à la personne ; à ce titre, elle peut être discutée et constituer en elle-même le centre d'un enjeu pour les différentes parties prenantes à la formation ; surtout, sa présentation doit permettre d'éclairer, dans la deuxième partie, les différents sujets d'enjeu que nous avons retenus ainsi que la façon d'y faire face ou de les dépasser.

Quant à l'influence du contexte dans lequel se réalise la formation elle apparaîtra dans les considérations de portée générale sur lesquelles nous nous appuyons et au travers de l'expérience acquise à l'INPAR. Cette expérience est caractérisée par les données suivantes :

- un champ géographique de formation circonscrit à l'Ouest de la France ;
- une formation principalement orientée vers l'exercice de responsabilités professionnelles (« promotion collective ») ;
- une formation à dominante « économie générale », qu'il s'agisse d'économie agricole ou d'économie plus globale, mettant en jeu les divers acteurs de la vie économique.

Plus concrètement encore, une partie de notre analyse découle des enseignements que nous ont fournis des cycles régionaux d'économie agricole d'une part, et d'économie générale d'autre part (pour les uns et les autres, 5 sessions de 3 jours).

I – LES FINALITES DE LA FORMATION ECONOMIQUE

Que mettons-nous sous les termes « formation économique » ? De quoi parlons-nous ou de quoi devrions-nous parler ? Vaste et importante question qui mériterait de longs développements : qu'est-ce qui est économique ? qu'est-ce qui est social ? qu'est-ce qui est culturel ? et dans quelle mesure peut-on isoler tous ces domaines ? (2)

La justification, pour raisons pédagogiques, d'une limitation du champ d'analyse à ce qui relève de la production, de la distribution et de la consommation des biens ne doit pas occulter l'articulation nécessaire entre l'économie et la réalité sociale dont elle fait partie.

Plutôt que de chercher à définir le champ de la formation économique, il paraît plus utile d'insister sur les différentes dimensions à donner à la formation économique des agriculteurs.

UNE FORMATION A TROIS DIMENSIONS

Une formation de l'agriculteur, agent économique

Lorsqu'on aborde la formation économique de l'agriculteur, on pense naturellement à l'agriculteur en tant qu'agent économique (producteur principalement, consommateur accessoirement) et la formation vise à lui donner des outils d'analyse lui permettant de mieux connaître et de mieux maîtriser sa situation sur son exploitation. C'est tout le domaine de la formation à la gestion ou à la décision qui doit comprendre, bien sûr, une analyse de l'environnement socio-économique mais qui, dans les faits, la réduit trop souvent à la portion congrue.

Une formation de l'agriculteur, responsable professionnel.

Le secteur agricole ne se limite pas aux unités de production agricole ; il comprend un grand nombre d'organisations, d'institutions mises en place par la profession et qui défendent, organisent et gèrent une part notable de l'activité agricole.

Les agriculteurs à qui incombe la responsabilité de ces organismes doivent être aptes à les diriger et à les orienter dans le sens d'une promotion globale du milieu.

Dans ce cadre s'inscrit ce qui a été appelé la promotion collective, c'est-à-dire la formation aux responsabilités dans la perspective d'une action collective du milieu agricole.

Une formation de l'agriculteur citoyen

Mais l'agriculteur n'est pas seulement un agent économique exerçant son activité dans son exploitation ou au sein des organisations agricoles. Il appartient également à des collectivités à l'orienta-

tion desquelles il participe plus ou moins, mais dont sa vie quotidienne dépend largement. Il est un citoyen et, à ce titre, une formation professionnelle est insuffisante.

A une période où différents rapports relancent le débat sur l'information économique des citoyens, à une période où chacun s'interroge sur la forme que prendra son avenir, l'agriculteur comme tout citoyen est en droit de revendiquer une formation qui l'aide à se situer dans la société, à réfléchir à la signification des choix qui déterminent son devenir et à prendre ses responsabilités.

Cette réflexion dépasse le cadre de la profession ; elle amène à une formation intégrant une analyse globale de la structure de la société et de son devenir à partir d'un certain nombre d'hypothèses possibles de développement.

Le découpage ainsi opéré dans le champ d'application de la formation économique peut prêter à discussion dans la mesure où les trois niveaux évoqués ne sont pas sans lien entre eux. Il est évident qu'une formation économique « professionnelle » peut aider le citoyen à se situer dans la collectivité, de même qu'une formation à la prise de responsabilités a inévitablement une fonction de promotion individuelle.

Mais l'évolution dans le temps de ces trois types de formation amène à formuler quelques remarques sur la politique de formation qui a été conduite en agriculture.

L'HISTOIRE RECENTE : D'UNE FORMATION GENERALE A UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation économique a trouvé, pour une large part, son origine dans les formations qui ont été organisées à l'intention du citoyen et du responsable professionnel ; ce fut ensuite dans les années 1960-65 le développement de la promotion collective avec des organismes comme l'IFOCAP, l'INPAR à Rennes, le CNEEJA à Grenoble. Certes cette formation comportait des objectifs « utilitaires » :

- . soit au premier degré, en tant qu'instrument d'amélioration de l'efficacité des exploitants et de rentabilité des exploitations ; le mot d'ordre de la modernisation, largement présent dans la loi d'orientation de 1960, inspirait un grand nombre de thèmes de formation ;
- . soit au second degré, par le biais d'une formation de responsables aptes à prendre en main un certain nombre d'outils économiques. Comme d'autres organismes de formation, l'INPAR organisait des sessions axées sur la conquête du pouvoir économique par les agriculteurs.

Mais dans le même temps, cette formation véhiculait un certain **projet d'avenir** pour le monde paysan dont l'une des composantes était le projet coopératif et mutualiste. L'originalité de la démarche mérite d'être soulignée car elle a largement contribué au développement de ce qui a pu être considéré comme une sorte d'âge d'or de la promotion collective. Un projet d'avenir existait : en ouvrant des perspectives, il donnait un sens à la formation et permettait aux agriculteurs de se situer et de préciser leur propre projet.

Depuis quelques années, la priorité semble donnée à la formation économique en vue de l'exercice du métier d'agriculteur, c'est-à-dire une formation professionnelle. La tendance est très forte d'assimiler la formation économique à la **formation à la comptabilité et la gestion**.

Faut-il y voir une recherche de meilleure adéquation aux problèmes des agriculteurs, ou la conjonction de raisons qui n'ont pas toutes pour vertu première de correspondre à l'intérêt des personnes en formation ? Différents éléments en tout cas peuvent expliquer ce rétrécissement du champ de la formation économique : former des agriculteurs à la comptabilité, c'est les former à une technique que les formateurs maîtrisent correctement pour la plupart ; cette formation répond à des nécessités externes d'origine fiscale, financière, administrative ; c'est un domaine où, apparemment du moins, les risques de « dérapage idéologique » sont moins grands.

En revanche une **formation économique générale** comporte des risques supposés – donc non acceptés – de contestations ou de remises en cause des structures existantes. Mais aujourd'hui un certain nombre d'agriculteurs et de responsables professionnels s'interrogent sur un autre risque de l'orientation actuelle : le risque d'aboutir à un profil d'agriculteur compétent techniquement et économiquement, mais peu préoccupé des aspects plus globaux de la profession et de l'insertion de celle-ci dans une société en crise.

Peut-être aussi convient-il d'y voir les effets de la situation dans laquelle se trouve le monde agricole. Plus les perspectives deviennent incertaines, plus les actions de formation s'en ressentent et perdent de leur sens ; chacun cherche à progresser individuellement de manière à faire partie du nombre de ceux qui pourront encore être agriculteurs demain ; la dimension collective et solidariste de la formation disparaît.

On pourrait également discuter de l'application qu'a reçue dans le secteur agricole la loi de juillet 1971 sur la **formation professionnelle continue**. La

loi stipule en effet dans son article 1^{er} que « la formation professionnelle continue fait partie de l'éducation permanente » et que si elle a un objectif professionnel pour ceux à qui elle s'adresse, elle a aussi pour objet « de favoriser leur promotion sociale par l'accès aux différents niveaux de la culture... ».

Si sa mise en œuvre a été l'occasion d'une impulsion certaine des actions de formation (sessions FAFEA), en revanche nous serions tentés de considérer que l'agriculture, en donnant à ce type de formation un caractère professionnel et utilitaire, n'a pas choisi la voie de l'ouverture qu'offrait le nouveau dispositif.

LES VISEES DE LA FORMATION ECONOMIQUE

Les réflexions qui suivent ne sont pas la formulation des objectifs implicites ou explicites des parties prenantes à la formation : formés, formateurs, institutions de formation, organisations professionnelles, Pouvoirs Publics. Elles correspondent à la dimension qu'il nous paraît souhaitable de donner à cette formation, au regard de l'adulte à qui elle s'adresse.

Ce que nous pouvons dire à ce sujet n'est pas – du moins dans sa conception générale – propre à la formation à l'économie. De quoi s'agit-il en effet en matière de formation sinon de renforcer chez l'individu son autonomie de réflexion et d'action ?

Cette conception de la formation peut évidemment s'appliquer à la formation économique. Celle-ci doit viser à l'appropriation par l'agriculteur lui-même d'un certain nombre d'outils d'analyse qui l'aideront à accroître sa marge d'autonomie, de réflexion et de décision par rapport à son environnement socio-économique et à renforcer la rationalité de son action.

Accroître sa marge d'autonomie de réflexion et de décision signifie que la formation n'aura atteint son objectif que si l'agriculteur est ultérieurement plus apte à réfléchir et à décider par lui-même, mais ne signifie pas que tout est possible ; il y a des contraintes internes et externes qui limitent le degré d'autonomie possible. Mais sans vouloir manier le paradoxe, on pourrait dire qu'en précisant la nature et l'importance de ces contraintes on aide l'agriculteur à mieux se situer et à prendre mieux la mesure de son autonomie.

De même renforcer la rationalité de l'action ne préjuge pas, a priori, de la qualité de la rationalité de l'agriculteur : une rationalité ne peut être jugée que par rapport à un objectif. En revanche, l'agriculteur, par l'élargissement de l'angle de vision que

lui apportera la formation, sera amené à intégrer, avant d'agir, un plus grand nombre de variables ou tout au moins des variables mieux maîtrisées.

Donner un tel but à la formation économique n'est pas sans conséquence sur l'attitude à tenir vis-à-vis de la personne en formation.

Puisqu'il s'agit pour l'agriculteur de s'approprier sa formation, nous devons, selon les termes de M. Parodi (3), considérer la personne en formation non pas d'abord comme un consommateur d'informations et de prescriptions économiques, mais comme un acteur responsable de son destin individuel et collectif.

Si le stagiaire est considéré comme un consommateur, la méthode pédagogique dominante est l'apport de connaissances ; il s'agit de diffuser un langage commun à tous : « la nouvelle langue universelle ». Ce langage étant forgé ailleurs, il faut informer le maximum d'individus pour qu'ils comprennent ce que disent les spécialistes.

Sous-jacente à cette analyse, apparaît l'idée que si l'ignorance de la chose économique – source de malentendus et de conflits – recule du fait de la formation, on pourra envisager un dialogue plus constructif entre groupes sociaux : « passé un certain

niveau de formation, il est des vérités sur lesquelles il est plus facile de s'entendre » (4). De là, à croire que la diffusion de la connaissance va engendrer le consensus social, il n'y a qu'un pas mais est-ce si sûr et est-ce, en tout cas, le bon moyen ?

Par ailleurs, cette approche pédagogique tend à conforter une division du travail entre les formateurs « qui savent » et les formés « qui ont tout à apprendre ».

En revanche, si l'on vise un processus de formation-participation, il convient de privilégier la réflexion de la personne et lui reconnaître une attitude active dans le processus de formation, intégrant son expérience, ses propres connaissances, ses représentations de l'économie.

Cette seconde démarche n'exclut évidemment pas l'apport de connaissances mais celles-ci n'auront de signification et donc d'efficacité que si les agriculteurs en formation peuvent les mettre en relation avec leur pratique.

Cette démarche est également exigeante pour le formateur comme d'ailleurs pour le formé et sa mise en œuvre risque d'aiguiser certains enjeux de la formation économique.

II – LES ENJEUX DE LA FORMATION ECONOMIQUE

Des enjeux de nature économique, sociale, politique, pédagogique, se posent à propos de tout acte de formation. Mais ce n'est pas un hasard si c'est à l'occasion de la formation économique qu'ils sont le plus fréquemment évoqués.

Au-delà du cas particulier de l'agriculture, chaque groupe (dirigeants d'entreprises, Pouvoir Publics, Centrales Syndicales) veut tirer quelque bénéfice d'une formation à l'économie.

Ainsi on a pu dire que : « la formation à l'économie est avant tout une pédagogie politique car elle incite à la compréhension (donc à l'acceptation ou non) de la vie sociale. A ce titre, elle est enjeu de pouvoir, donc soumis à rapport de forces. Le contrôle de son contenu et de sa mise en œuvre sera déterminant pour les groupes sociaux concernés par le droit de décider » (5).

Peut-on transposer à l'identique la nature de la formation économique des agriculteurs ? Oui si l'on en juge par certaines réflexions que nos actions de formation ont parfois suscitées : « faites donc de la formation technique et vous aurez moins de problèmes ».

En réalité cette liaison entre l'économie et le politique est un des enjeux de la formation économique des agriculteurs mais il n'est pas le seul.

L'ECONOMIQUE, L'IDEOLOGIQUE, LE POLITIQUE

Dans un monde paysan traversé par des clivages professionnels : « apparents ou réels » et par des conflits idéologiques et politiques, la réalisation d'actions de formation économique prend parfois l'allure de « parcours du combattant ». Que de préventions à surmonter, que de précautions à prendre ! Il est vrai que la formation établit des liaisons de natures diverses entre l'économique, l'idéologique et le politique.

Quelques aspects du problème

– La formation économique amène d'abord à s'interroger sur la nature de l'économie : « science économique » ou « économie politique » ?

S'il s'agit d'une science, la société est régie par des lois économiques universelles et intangibles. L'analyse, ou plus précisément les hypothèses sous-tendant l'analyse, sont neutres et le formateur est d'une totale objectivité.

En revanche si nous admettons que certaines décisions économiques reflètent à un moment donné la situation de la société, un certain rapport de forces, et plus encore si nous sommes d'accord pour estimer que la matière même de la connaissance économique, c'est-à-dire l'organisation économique des sociétés, présente un aspect politique essentiel, ne convient-il pas alors de parler **d'économie politique** ?

De multiples exemples pourraient illustrer l'aspect politique irréductible de l'économie : pourquoi l'équilibre budgétaire, hier règle d'or de la politique économique, ne l'est pas aujourd'hui ? La fixation des prix agricoles à Bruxelles résulte-t-elle seulement de données économiques ? Ce dernier exemple montre la relation directe qui peut s'établir dans une session de formation entre une analyse économique et sa traduction politique. Autre exemple : une réflexion sur les systèmes économiques ne peut pas ne pas conduire le stagiaire à s'interroger sur les régimes politiques qui en sont, de près ou de loin, l'expression.

– Comme par ailleurs les conflits politiques ou idéologiques s'extériorisent pour une part importante, dans des choix ou des problèmes économiques, analyser ceux-ci, c'est donner l'occasion au stagiaire de se forger une opinion sur ces conflits et d'apprécier leur degré de pertinence.

Beaucoup de formateurs ont pu en faire l'expérience à l'occasion de l'analyse de thèmes récents d'économie agricole, comme les fameux montants compensatoires monétaires, ou la taxe de résorption..., ou la taxe de coresponsabilité.

– Plus généralement, dans une société développée comme la nôtre, la forme dominante du pouvoir est **le pouvoir économique** : les grands courants qui la traversent se situent par rapport au fondement et aux modalités d'exercice de ce pouvoir. S'interroger sur l'évolution de ce pouvoir revient donc à évoquer les hypothèses possibles d'organisation de la vie sociale.

La formation économique est au cœur de la réalité sociale : elle en dépend mais elle peut aussi l'influencer. Dans ces conditions il ne faut pas s'étonner que toutes les parties prenantes à la décision économique, tous les groupes cherchent à contrôler et à orienter la formation économique en fonction de leurs intérêts. Est-il besoin d'ajouter à

la démonstration que le contrôle de la formation économique apparaît d'autant plus nécessaire à un moment donné que l'enjeu politique est lui-même important, ce qui rend la formation économique très tributaire du contexte politique et professionnel.

Un cheminement possible ?

Dans la mesure où nous admettons que nous ne sommes pas en présence d'une science aux lois immuables et universelles, nous ne pouvons nous satisfaire d'une vue simpliste ou mécaniste de l'économie, extérieure aux rapports de force et aux luttes de pouvoir.

De plus **la réalité sociale** est une donnée dont on ne peut faire abstraction : la personne en formation la vit. Or la société française est traversée par des courants politiques et idéologiques dont une expression est l'analyse économique.

Une fois ceci reconnu, il ne saurait être question de transformer la formation économique ni en message politique, ni en endoctrinement ou conditionnement idéologique.

Pour éviter ce glissement de nature, un accord entre les parties prenantes à la formation ne pourrait-il pas être trouvé sur les bases suivantes :

- une finalité de la formation économique conçue vis-à-vis de l'adulte en formation comme une capacité à agir de façon autonome et responsable,
- une méthode pédagogique qui ne vise pas seulement à apporter des connaissances mais à développer l'esprit d'analyse et de critique,
- une formation ouverte aux différents courants de pensée ou aux diverses opinions : ne peut-on donner, dans une session de formation, qu'un point de vue sur la crise, ses causes, ses manifestations, son issue possible ?
- des formateurs qui considèrent la formation comme le champ normal d'exercice de leur activité professionnelle et non comme un cadre privilégié de leur fonction de militant.

Evidemment chacun de ces points mériterait de longs développements ; ils nous amèneraient à préciser que nous ne croyons pas à la neutralité du formateur et, en somme, à une absence de projet de sa part ; en revanche nous pensons qu'**une attitude d'écoute vis-à-vis du stagiaire**, la facilitation et le respect de son expression, joints à un rejet d'une vision trop manichéenne des phénomènes économiques, peuvent rendre compatibles la liberté du formé et la personnalité du formateur.

Quant à cette ouverture de la formation à tous les courants de pensée, elle a ses contraintes et ses limites liées en particulier au contexte institutionnel. Mais s'il ne s'agit plus que de diffuser une vision monolithique de l'agriculture et de la société, peut-on encore parler d'organisme de formation ? Ne sommes-nous pas en présence d'une école de militants ?

FORMATION ECONOMIQUE DES AGRICULTEURS ET POLITIQUE AGRICOLE

La crise économique dans laquelle nous sommes aujourd'hui installés risque de conduire certaines révisions de notre mode de production agricole (« une agriculture plus économe et plus autonome »), à de nouvelles exigences vis-à-vis du secteur agricole (« l'agriculture, pétrole de la France »), à une compétitivité plus grande (« la montée en puissance de l'agriculture »).

Dans ce contexte les agriculteurs seront fortement incités à modifier leur système de production, à renforcer leur efficacité, bref à s'adapter aux conditions économiques nouvelles. Il est alors tentant d'utiliser la formation en général et la formation économique en particulier dans ce processus d'adaptation aux changements, en clair **de mettre la formation au service des objectifs de la politique agricole.**

Est-ce ainsi qu'il faut interpréter une réflexion récente à propos de la formation économique : « elle (une nouvelle contribution à la réflexion sur la formation) devrait nous aider à repenser une formation économique qui, intégrée à la formation globale, devrait contribuer à « optimiser » l'emploi des ressources naturelles renouvelables, base de notre devenir agro-alimentaire » (6).

Certes il n'est pas possible, dans un monde qui change, que la formation n'en tienne pas compte puisque les hommes sont concernés : les actions de formation économique ne peuvent pas être conduites en ignorant un certain nombre de variables, d'hypothèses d'évolution, de choix politiques.

De même l'appartenance à une collectivité peut légitimement soulever la question de savoir si la formation doit être conduite en fonction du seul intérêt de la personne en formation.

Pourtant nous persistons à penser que ce serait contraire à l'objectif assigné à la formation économique que de la définir par rapport aux exigences momentanées de la politique agricole. Ce serait faire une substitution de finalité et confier à la formation économique **une fonction d'intégration** qui ne peut être la sienne.

Dans le même ordre d'idées, lorsque certains responsables considèrent que la formation économique devrait être organisée autour des objectifs de développement d'une région, il est difficile d'adhérer entièrement à une telle orientation.

S'il est vrai qu'un programme de formation ne peut ignorer le projet de développement que la profession s'est fixé, s'il est vrai que la formation est nécessaire au développement, il est en revanche dangereux de ne considérer la formation que comme « un sous-produit du développement » (7).

L'APPROCHE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION ECONOMIQUE

Un débat d'experts ?

Nous pensons avoir déjà montré qu'une certaine finalité induit une certaine pédagogie. Mais la pédagogie n'est pas seulement un moyen au service d'une finalité ; elle est aussi un élément de cette finalité.

C'est pourquoi la réflexion sur ce point ne doit pas être seulement considérée comme un débat pour « experts » en pédagogie d'adultes, tout au moins si on entend par pédagogie la méthode de formation, c'est-à-dire le rapport qui s'établit entre le formateur et le groupe en formation (8). La méthode d'approche, le type de pédagogie utilisée ont autant d'importance que le contenu de la formation, du fait des répercussions sur l'attitude des stagiaires et leur façon d'appréhender les problèmes.

S'appuyer sur l'expérience des stagiaires, les associer à la démarche de formation, leur reconnaître une attitude active et critique vis-à-vis des apports de connaissances, favoriser la confrontation, n'est-ce pas prendre ce que certains ne manqueront pas d'appeler des risques : autonomie de raisonnement et de jugement, mise en évidence de conflits, éventuellement remise en cause de situations ou d'institutions.

Les responsables professionnels et leurs organisations sont-ils toujours prêts à les assumer ? Dire que la formation est un investissement intellectuel dont à terme la profession tirera bénéfice, affirmer que le changement est préférable à l'immobilisme, soutenir qu'une organisation a plus à gagner de responsables ou d'adhérents exigeants que d'usagers passifs, est-ce suffisant pour emporter l'adhésion ? Et peut-on véhiculer une telle démarche pédagogique si elle n'est pas en adéquation avec le milieu ambiant, c'est-à-dire avec le type dominant de fonctionnement des institutions à un moment donné ?

Ceci étant, une telle démarche pédagogique soulève des difficultés de mise en œuvre.

Partir des besoins et des attentes ou des problèmes ?

La formation doit répondre aux besoins, à l'attente des agriculteurs mais quels sont ces besoins, quelle est cette attente ? Une réponse assez habituelle aujourd'hui est d'estimer qu'il n'y a pas de besoins de formation ou tout au moins que l'agriculteur n'exprime pas de besoins de formation.

En revanche **il formule des interrogations sur sa situation et son environnement, il a des problèmes sur son exploitation** : quelle orientation choisir, comment faire face aux emprunts, avec qui commercialiser la production... ?

Ce sont ces interrogations et problèmes qu'il conviendrait de faire émerger d'abord et de traduire ensuite en termes de formation (tout en sachant que tous les problèmes ne peuvent pas être résolus par la formation).

Mais dans la réalité, cette démarche est exigeante et sa concrétisation dans l'acte de formation limitée ; tout programme de formation devrait être précédé d'une étude ou d'une enquête permettant de déceler ces interrogations ou ces problèmes : en avons-nous le temps et les moyens ?

Mais surtout ne nous faisons pas trop d'illusion quant à la possibilité, à partir de l'expression des stagiaires, de définir des contenus qui soient vraiment différents de ceux que les formateurs auraient pu proposer eux-mêmes. Quand il s'agit en particulier d'économie générale, nous constatons que les thèmes qu'ils proposent sont, la plupart du temps, ceux que l'actualité met à un moment donné en valeur au travers en particulier des grands moyens d'information.

Quel est le formateur qui n'a pas eu, après sollicitation des attentes des stagiaires, une demande d'information sur la Bourse ? Pourquoi en est-il ainsi ?

D'abord peut-être parce que les stagiaires pensent que les thèmes qu'ils proposent correspondent à ce qu'attendent les formateurs : on adapte la demande à l'offre supposée. Mais surtout parce que le stagiaire est lui aussi impressionné par la fréquence de certaines informations qu'il reçoit et l'importance que les « autorités » et les commentateurs leur accordent.

Ceci pourrait aussi nous amener à être lucide quand nous disons qu'il faut, en matière de formation, partir du vécu. Qu'est-ce que le vécu ? Est-ce la réalité objective des faits ou l'interprétation

qu'en font les stagiaires à travers les idées qui sont couramment véhiculées ?

Les représentations économiques dans la démarche pédagogique

De nombreux travaux ont été entrepris ces dernières années sur les représentations économiques et leur insertion dans le processus de formation (9).

Ces représentations qui constituent en quelque sorte pour l'individu **la grille d'analyse de la réalité** dans laquelle il vit, sont le résultat de divers facteurs : situation économique, position sociale, héritage familial, influence des moyens d'information...

Pour certains formateurs, ces représentations étant fausses ou tout au moins entachées d'erreurs et d'insuffisances, il faudrait les évacuer plutôt que de prendre appui sur elles pour entamer un processus de formation : c'est peut-être ce que veulent dire ceux qui parlent d'une « pédagogie de rupture ». N'y a-t-il pas intérêt au contraire à les considérer comme moyens de connaissance du niveau d'appréhension des problèmes par les stagiaires et comme élément de travail pour la formation ?

Nous manquons d'une expérience suffisante pour apprécier cette démarche mais pour l'avoir quelques fois pratiquée à propos des phénomènes monétaires, nous pensons qu'elle présente un intérêt certain. En soumettant aux stagiaires diverses affirmations relatives à la valeur de la monnaie du type : « la valeur de la monnaie dépend du stock d'or déposé dans les caves de la Banque de France », « la monnaie n'a pas de valeur parce que c'est du papier », ou encore « pour qu'une monnaie soit forte il faut que les gens lui fassent confiance », nous avons pu non seulement apprécier leur niveau de connaissance mais également élaborer, à partir des réponses, une séquence de formation qui tout à la fois valorise et relativise les « apports » des stagiaires.

Comme toute démarche active, son utilisation suppose de la part du formateur une maîtrise du sujet ; sa mise en œuvre implique de disposer d'un certain temps de formation.

Il ne suffit pas en effet de demander aux personnes en formation leur représentation de certains problèmes économiques ; il faut les aider à analyser leur propre grille d'analyse et éventuellement leur en proposer d'autres.

20 dernières années, de recueillir le point de vue des personnes en formation, de le discuter, et de le confronter à celui d'un chercheur ou d'un universitaire.

CONCLUSION

Le développement de la formation économique des agriculteurs obéit à une certaine logique. De même que l'évolution générale de la société répercute ses effets sur le secteur agricole, de même une corrélation étroite s'établit à un moment donné entre l'état de la formation économique et le contexte économique, social, professionnel ou politique. Ceci se traduit par un certain type de formation économique, un élargissement ou un rétrécissement du champ d'analyse, des enjeux plus ou moins importants.

Quoi d'étonnant d'ailleurs car s'il en était autrement, cela signifierait que la formation est en dehors de la réalité sociale et qu'elle peut faire l'économie de toutes les situations conflictuelles liées à cette réalité.

Pourtant il ne nous paraît pas contradictoire de revendiquer pour la formation économique une finalité qui la mette d'abord au service de la personne en formation et qui lui conserve cette fonc-

tion critique inhérente à tout acte éducatif. **La formation économique doit aider l'agriculteur à se situer par rapport à son métier, par rapport à sa profession et par rapport aux différentes collectivités auxquelles il appartient.**

Si l'accord se fait sur un tel objectif, les termes du débat concernant en particulier les enjeux seront plus faciles à poser, sinon à dépasser. Mais pour aller dans cette voie, il faut accepter l'existence de structures de formation auxquelles est reconnu le droit de prendre une certaine distance par rapport aux structures en place. Sinon, faudrait-il demain aller chercher à l'extérieur de l'agriculture des lieux où pourra se faire une formation authentiquement pluraliste ?

A un moment où l'on assiste à un certain reflux des dogmes, des idéologies, ne peut-on pas faire preuve d'optimisme pour le développement d'une formation économique des agriculteurs plus ouverte et plus sereine ?

NOTES

(*) INPAR : Institut National pour la promotion des agriculteurs, Rennes.

(1) Nous entendons ici par enjeu non pas ce qu'au sens strict l'on peut gagner ou perdre dans une entreprise, mais ce qui est en jeu, c'est-à-dire les principaux problèmes qui sont posés aux différentes parties prenantes à la formation et qui peuvent mettre en cause leurs intérêts respectifs.

(2) A titre d'exemple, le choix scolaire d'un enfant d'agriculteur ou son orientation professionnelle n'a-t-il pas autant d'incidence sur le développement de l'exploitation de ses parents que l'évolution des prix relatifs des produits agricoles ?

(3) PARODI M. – Techniques pédagogiques dans l'enseignement de l'économie. Education permanente, n° 48, avril 1979.

(4) COURTHEOUX J.-P. – Les exigences d'une pédagogie adaptée aux adolescents. Cahiers Français : « les formations à l'économie des adultes et adolescents », n° 179, janvier-février 1977.

(5) BONNEL R. – Formation, information et pouvoir économiques. Education Permanente, n° 24, mai-juin 1974.

(6) MALASSIS L. – Formation des agriculteurs et formation économique. Revue POUR, n° 67, sept.-oct. 1979.

(7) MIOSSEC J. – Les malentendus du développement, le développement des malentendus. Revue POUR, n° 67, sept.-oct. 1979.

(8) VOISIN A. – Techniques et méthodes de l'initiation économique des adultes. Recherche sociale, n° 39-40, janvier-avril 1972.

(9) ALBERTINI J.-M., VERGES P., LACOUT A. dans « Les formations à l'économie ». Cahiers Français, n° 179, janvier-février 1977.

LACOUT A. dans « Représentations économiques et formation d'adultes ». Revue POUR, n° 49, juin 1976.

VERGES P. dans « Les représentations économiques des agriculteurs ». Revue POUR, n° 67, sept.-oct. 1979.